

Conseil international du Café

127^e session

Session virtuelle

10 et 11 septembre 2020

Londres (Royaume-Uni)

Ordre du jour provisoire

Point

Document

Ouverture de la 127^e session du Conseil

1. Ordre du jour – à adopter

ICC-127-0

[Calendrier des réunions](#)

2. Voix – à examiner et, le cas échéant, à approuver

2.1 Redistribution des voix au sein du Conseil pour l'année caféière 2019/20 à suivre

Le Chef des opérations fera rapport.

2.2 Répartition initiale des voix au sein du Conseil pour l'année caféière 2020/21 [ED-2343/20](#)

Les documents contenant la base statistique de la répartition proposée des voix pour les Membres exportateurs et les Membres importateurs ainsi que la répartition initiale des voix pour l'année caféière 2020/21 seront examinés par le Conseil.

3. Rapport sur les travaux de l'OIC et sur la situation du marché et l'impact de la pandémie de covid-19 - à noter verbal

Le Directeur exécutif fera rapport sur les travaux de l'Organisation, en soulignant les progrès, les réalisations, les défis et les opportunités, et en mettant l'accent sur l'impact de la pandémie de covid-19 sur le secteur et sur l'OIC.

4. Groupe de travail public-privé sur le café et Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux

Le Directeur exécutif présentera :

- a) Les recommandations du Groupe de travail public-privé sur le café - ***examiner et, le cas échéant, approuver les recommandations du Groupe de travail*** à suivre

Le Conseil examinera un projet de résolution sur les recommandations du Groupe de travail.

- b) Les résultats du 2^e Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux tenu le 9 septembre 2020 - ***examiner le rapport du 2^e Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux*** verbal

5. Rapport-phare de l'OIC : Rapport sur la mise en valeur du café 2020 – à noter à suivre (Résumé)

Le Directeur exécutif présentera le deuxième rapport phare de l'OIC : Rapport sur la mise en valeur du café 2020.

6. Accord international de 2007 sur le Café

- 6.1 Prorogation de l'Accord international de 2007 sur le Café - à ***examiner et, le cas échéant, à approuver*** à suivre

Le Conseil examinera un projet de résolution visant à proroger l'Accord de 2007.

- 6.2 Prorogation du délai prévu pour le dépôt d'instruments - à ***examiner et, le cas échéant, à approuver*** à suivre

La date butoir fixée pour le dépôt d'instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion est le 30 septembre 2020. Le Conseil examinera un projet de résolution portant prorogation du délai fixé pour déposer des instruments

- 6.3 Examen de l'Accord international de 2007 sur le Café – à ***examiner*** verbal

La Présidente du Groupe de travail sur l'avenir de l'Accord fera un rapport sur la réunion tenue le mercredi 2 septembre 2020.

7. Rapport des réunions des comités et autres organes - à examiner et, le cas échéant, à approuver verbal

Le Chef des opérations fournira un résumé des recommandations des organes consultatifs de l'OIC : Comité des statistiques, Comité des projets, Comité de promotion et de développement des marchés et Comité consultatif du secteur privé.

8. Journée internationale du Café – à noter verbal

Le Chef des opérations fera rapport sur la campagne mondiale de communication à l'appui de la Journée internationale du Café, qui se tiendra le 1 octobre 2020.

9. Questions financières et administratives – à examiner, et le cas échéant, à approuver

9.1 Comité des finances et de l'administration à suivre

Le Président du Comité des finances et de l'administration rendra compte de la réunion du Comité, y compris la situation financière.

9.2 Rapport sur la mise en œuvre de la Résolution 466, Membres ayant des arriérés persistants - à noter verbal

Le Président du Comité des finances et de l'administration fera rapport.

9.3 Programme des activités pour l'année caféière 2020/21 à suivre

Le Président du Comité des finances et de l'administration fera rapport.

9.4 Projet de budget administratif de l'Organisation pour l'exercice 2020/21 à suivre

Le Président du Comité des finances et de l'administration fera rapport.

10. Fonds spécial – à noter verbal

À la suite de la décision prise lors de la 117^e session, le porte-parole des producteurs fera rapport sur les progrès réalisés concernant l'utilisation du Fonds spécial.

11. Bureaux et Comités

11.1 Président et Vice-Président et composition des comités – à examiner et, le cas échéant, à approuver à suivre

Le Conseil examinera et approuvera la composition des comités suivants pour 2020/21:

- Comité des finances et de l'administration (6 Membres exportateurs, 5 Membres importateurs)
- Comité des projets (8 Membres exportateurs, 3 Membres importateurs)
- Comité de promotion et de développement des marchés (8 Membres exportateurs, 3 Membres importateurs)
- Comité des statistiques (8 Membres exportateurs, 3 Membres importateurs)

11.2 Président et vice-président du Conseil – à élire verbal

Conformément à l'Article 10 de l'Accord de 2007, le président et le vice-président pour l'année caféière 2020/21 doivent être élus parmi les représentants des Membres importateurs et exportateurs respectivement.

11.3.1 Président et Vice-Président du Forum consultatif – à élire verbal

Le Conseil élira le président et le vice-président du Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café.

11.3.2 Conseillers du groupe restreint – à nommer verbal

Le Conseil nommera quatre conseillers au groupe restreint pour 2020/21.

12. Pouvoirs – à examiner et, le cas échéant, à approuver verbal

Le Président examinera les pouvoirs avec le concours du Secrétariat et fera rapport au Conseil.

13. Réunions futures

Le Conseil examinera les dates des réunions en 2021/22 et à suivre
2022/23 - *à examiner et, le cas échéant, à approuver*

Les Membres sont invités à proposer des sujets d'exposés qui pourraient être présentés lors de la prochaine session afin qu'ils puissent être inscrits à l'ordre du jour et apporter des améliorations aux dispositions prévues pour les réunions futures
- *à examiner*

verbal

14. Questions diverses – à examiner

verbal

15. Cérémonie de clôture

verbal

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
Accord international 2007 sur le Café
Plan d'action stratégique de l'Organisation internationale du Café
Règlement de l'Organisation internationale du Café
Mandats des comités et organes consultatifs
Bureaux pour l'année caféière 2019/20